

**Séance du Conseil général du mardi 28 octobre 2014****Réponse à la question écrite n° 9 intitulée :****« UAPE à Glovelier, de qui se moque-t-on ? »**

Pour répondre à vos questions et au contenu de votre rédaction, voici nos éléments, chapitre par chapitre :

**Paragraphe 2**

Nous ne pouvons que vous remercier de défendre les intérêts de la Commune de Haute-Sorne à la tribune du Parlement.

**Paragraphe 3**

C'est justement le contraire qui s'est passé. Le Conseil communal n'avait proposé que le crédit pour le dossier de Glovelier, laissant en attente Bassecourt. Le bureau du Conseil général a effectivement demandé à ce que le crédit pour Bassecourt soit présenté en même temps le 24 juin 2014, sachant que le quota d'enfants inscrits à Bassecourt est réel et dépassé.

**Paragraphe 4**

Le message n° 25 du 29 avril 2014 parle du manque de places d'accueil à Bassecourt, mais pas à Glovelier. Pour Glovelier il est dit : « En 2011, Glovelier a lancé un sondage qui montre un besoin de places d'accueil. Ceci selon les données de la Commune de Glovelier.»

**Paragraphe 5**

Nous pouvons vous assurer que les taux d'occupation ont été étudiés correctement, mais que pour Glovelier, nous avons fait la demande de refaire un sondage plus précis au vu des années qui se sont écoulées et des enfants qui ont grandi entre-temps. Le sondage n'a pas rencontré l'aval du Conseil communal, ni de Mme Bueche du Service de l'action sociale. Pour le Conseil communal, convaincu que le nombre d'enfants de Glovelier, à l'époque, serait encore suffisant pour janvier 2015, il fallait d'abord savoir si les crédits seraient acceptés, suite de quoi nous pourrions lancer les inscriptions.

Concernant les placements d'enfants d'autres villages, c'est faisable, mais ce n'est pas simple de déplacer ces enfants, car ils sont en classe dans leur village et doivent se rendre à midi à l'UAPE d'un autre village. Il y a un souci de frais de transports pour le repas de midi et pour les ramener en classe à 13h30 et le retour à l'UAPE après l'école à 15h00.

**Question 1**

Le Conseil communal ne fait en rien marche arrière. Pour Bassecourt, les travaux d'aménagement des combles sont en cours pour une ouverture fin janvier 2015. Pour Glovelier, nous avons voté le crédit pour démarrer le projet, mais nous n'avons pas assez d'enfants pour répondre au quota minimum admis par le canton et être reconnu au subventionnement et à la répartition des charges.

Il est de notre responsabilité et de notre devoir de ne pas commencer ces travaux avant de s'assurer de cela. Toutefois pour vous rassurer, le nombre d'inscriptions est en hausse et il est probable que l'ouverture intervienne à la rentrée d'août, mais nous attendons confirmation du canton sur le quota admis.

Nous ne dépenserons pas d'argent avant d'avoir l'assurance du nombre suffisant d'enfants inscrits, selon les normes cantonales, ou alors le Conseil général devra se positionner pour accepter de prendre totalement en charge les frais d'exploitation et les déficits de cette structure.

## Question 2

Les travaux dans les combles de Bassecourt ont débuté rapidement pour se terminer dans les délais. De cette manière aucune convention n'a été résiliée, la directrice a bien géré le surplus d'enfants le temps des travaux.

## Question 3

Selon Glovelier la demande existait, même à plus de 40 enfants. Nous avons rencontré Mme Bueche du Service de l'action sociale le 3 février au Conseil communal, avec le comité des Patachous. Elle n'a pas non plus jugé nécessaire de relancer un sondage sachant que la demande de Glovelier parlait d'une quarantaine de demandes. Elle a recommandé de lancer les deux projets ensemble du moment que Glovelier serait juste une antenne et donc rattachée à Bassecourt. Pour Mme Bueche, avant de savoir si le canton allait octroyer les places pour Glovelier, il était inutile de refaire un sondage. De plus pour pouvoir être mis à un éventuel bénéfice des subsides de l'OFAS, **le dossier devait être déposé avant le 30 juin mais avec toutes les demandes et crédits ratifiées par le Conseil général ainsi que l'arrêté du Gouvernement pour le nombre de places accordées.**

Les délais étaient cours entre le 29 avril et le 24 juin pour répondre aux exigences, mais qui ont été respectées.

## Question 4

Nous avons 34 places UAPE à Bassecourt et 14 places octroyées, mais pas encore utilisées à Glovelier.

Actuellement il y a 89 enfants inscrits à l'UAPE. 16 enfants de plus arriveront en janvier

Pour Glovelier :

situation au 20.06.2014 :	7 enfants inscrits pour une ouverture en janvier 2015 2 enfants pour une rentrée en août 2015
situation au 20.11.2014 :	3 enfants inscrits pour une ouverture en août 2015 5 enfants de Boécourt pour une rentrée en août 2015 (à confirmer si les transports seront organisés par Boécourt)
Total à ce jour :	<hr/> 15 enfants

## Question 5

Le projet risque de perdre les subventions de l'OFAS à moins que la Confédération ne décide d'une nouvelle enveloppe fédérale dès 2015. Nous attendons des nouvelles officielles. Nous ne perdons les subventions cantonales que si le quota minimum admis n'est pas respecté.

D'où notre attente de mise en œuvre de ce projet. Aussi pour toutes les structures d'accueil du Jura, nous risquons d'être soumis à la nouvelle tarification cantonale en matière de participation au déficit des structures d'accueil. Rien n'est encore défini, nous attendons des précisions de la part du canton.

Nous concluons en vous disant que nous espérons que ce projet voie le jour pour les enfants et les parents, car une fois en place nous pouvons espérer que ce sera un atout pour notre commune en matière d'offres et politique familiale. Seulement aujourd'hui, nous ne pouvons pas forcer les parents.

Nous avons aussi le devoir de ne pas dépenser les deniers publics n'importe comment, c'est pourquoi le chemin est un peu long et doit être justement bien étudié.

Nous espérons vous avoir répondu assez précisément et restons bien volontiers à votre disposition.

Conseil communal  
Dicastère Ecoles, Culture, Sports et Affaires sociale  
Nicole Eggenschwiler